

# Inférences directionnelles

## 1. Inférences directionnelles au sein de la TP

Faisant partie spécifique de la Théorie de la Pertinence (TP), les inférences directionnelles résultent de la combinaison des informations à la fois linguistiques et contextuelles. Comme la TP est une théorie cognitive de la communication ostensive-inférentielle qui donne une grande importance à l'encodage procédural pour l'interprétation des énoncés, l'objectif de cette interprétation devient non seulement la référence temporelle (la localisation des éventualités (états et événements) sur la ligne du temps), mais aussi la détermination de l'inférence temporelle. Donc le traitement de la référence temporelle et de l'inférence temporelle relève non seulement de la linguistique, mais aussi de la pragmatique, plus précisément des processus inférentiels.

Pour avancer plus loin, la TP a commencé avec les informations directionnelles portées par les traits directionnels. Elle a fait tout d'abord une division dans l'information linguistique en distinguant entre a) informations conceptuelles et informations procédurales tout en donnant à cette distinction une motivation également linguistique et cognitive, puis b) elle a fait une distinction entre informations linguistiques et contextuelles.

**1.1 Information conceptuelle / information procédurale** En distinguant ces deux types d'informations dans les informations linguistiques, la TP motive cette division linguistiquement et cognitivement.

Selon la **motivation linguistique** les informations conceptuelles sont encodées dans les catégories lexicales (noms, verbes et adjectifs) qui représentent des classes ouvertes.

Les informations procédurales sont contenues dans les catégories fonctionnelles<sup>1</sup> (temps verbaux, connecteurs, négation, pronoms, déterminants) qui définissent des classes morphologiques fermées.

**La motivation cognitive.** Les cognitivistes ont découvert que l'esprit de l'homme a recours à un grand nombre de représentations mentales. Les capacités de représentation des éventualités

---

<sup>1</sup> On les appelle aussi catégories non-lexicales.

sont universelles et communes aux êtres humains, indépendamment des langues dans lesquelles les événements sont représentés. Dans ce cas la fonction du lexique est présentée comme déclencheur linguistique des représentations mentales d'individus et d'éventualités. De l'autre côté l'esprit doit faire un certain nombre d'opérations sur ces représentations en les manipulant. En partant de cette base, on dit que l'information conceptuelle est celle à partir de laquelle les représentations mentales sont construites et accessibles, c.à.d l'information conceptuelle donne l'information nécessaire pour arriver à la représentation mentale de l'événement ou de l'état représenté dans l'énoncé. L'information conceptuelle est associée aux noms et aux verbes, plus nettement à l'entrée encyclopédique des concepts.

Par contre, l'information procédurale détermine la manière de traiter les représentations mentales accessibles par les informations conceptuelles. L'information procédurale est liée aux temps verbaux, aux connecteurs, aux adverbes temporels c.à.d. à l'entrée logique des concepts correspondants. Si l'information conceptuelle donne l'information nécessaire pour arriver à la représentation mentale des éventualités, alors l'information procédurale manipule ces représentations.

Ainsi les informations conceptuelles et les informations procédurales, qui sont le contenu de l'information linguistique, sont porteuses de traits directionnels et vont participer au déclenchement des inférences directionnelles.

## **2. Approches sémantiques et pragmatiques à l'ordre temporel**

La pierre angulaire de la notion d'*inférence directionnelle* est la problématique de l'ordre temporel. Avant de passer aux informations contextuelles et à la description du modèle directionnel, il est important de voir les solutions fournies de la sémantique à l'ordre temporel qui est défini par le parallélisme entre l'ordre des énoncés et l'ordre des événements.

Mais ayant toujours des lacunes dans les approches sémantiques, l'ordre temporel a fait un point de traitement dans la pragmatique aussi. Ainsi on va présenter les approches sémantiques et pragmatiques de l'ordre temporel.

**2.1 Les approches sémantiques** La sémantique fournit trois types de solutions à l'ordre temporel :

- A. Solution anaphorique - l'ordre temporel est déterminé par les temps verbaux : le passé simple fait avancer le temps, l'imparfait ne le fait pas.

- B. Solution aspectuelle - l'ordre temporel est déterminé par la classe aspectuelle encodée dans la phrase : seuls les événements font avancer le temps, alors que les états ne le font pas.
- C. Solution discursive - l'ordre temporel est déterminé par le type de texte dans lequel la phrase énoncée est produite : le temps avance dans le récit, et n'avance pas dans la description.

A. La solution anaphorique \_ Généralement parlant on dit que le temps avance avec le passé simple, n'avance pas avec l'imparfait et recule avec le plus-que-parfait.

**Le passé simple** donne la relation temporelle en avant avec une lecture temporelle qu'on note comme [+OT].

I. *Max tomba dans un précipice. Il se cassa la jambe<sup>2</sup>.*

Les énoncés avec **le passé composé** reçoivent deux lectures : la lecture temporelle [+OT] et la lecture inverse qu'on appelle lecture explicative et elle est notée [-OT] ; l'événement du deuxième énoncé précède temporellement et cause l'événement du premier énoncé.

II. *Max est tombé dans un précipice. Il s'est cassé la jambe.*

**L'imparfait** ne fait ni avancer ni reculer le temps, il englobe l'événement précédent :

III. *Max tomba dans un précipice. Ce n'était pas son jour de chance.*

Cette phrase n'a ni une lecture temporelle ni une lecture explicative : c'est la lecture inclusive qui s'impose. La situation décrite dans le deuxième énoncé inclut l'événement du premier énoncé.

**Le plus-que-parfait** donne une lecture explicative :

IV. *Max tomba dans un précipice. Il s'était cassé la jambe.*

Ce tableau qui semble idéal, ne l'est pas en réalité puisqu'il y a deux situations problématiques liées: a) aux emplois non temporels du passé simple et b) aux emplois temporels de l'imparfait.

- a) Les emplois non temporels du passé simple sont de plusieurs types : recouvrement temporel, indétermination temporelle, inclusion, causalité. Dans tous ces emplois la direction en avant impliquée par le PS est annulée. Prenons les exemples 1) de l'indétermination temporelle et 2) de l'inversion causale :

V. *Ce soir-là, notre héros but une bouteille de whisky et écrivit une lettre à Lady Ann.*

---

<sup>2</sup> Ici et ailleurs tous les exemples sont pris des travaux mentionnés dans la bibliographie.

Comme montrent les travaux sur la solution anaphorique, la lecture temporelle du PS est annulée ici par une hypothèse contextuelle : si le héros du roman a bu une bouteille de whisky et s'il a écrit une lettre à Lady Ann, alors il a bu une bouteille de whisky et a écrit une lettre à Lady Ann en même temps. Donc l'hypothèse contextuelle suffit pour annuler les traits en avant de *et* et du passé simple.

VI. *Socrate mourut empoisonné. Il but la cigüe.*

Les emplois de l'inversion causale du passé simple sont plus rares car la sémantique de PS interdit la causalité, mais elle est quand même possible avec le PS : si Socrate boit la cigüe, alors Socrate meurt. Donc l'accès à l'hypothèse contextuelle suffit à bloquer le trait iav du PS.

b) Le temps peut avancer avec l'imparfait :

VII. *Max alluma une cigarette. Le tabac avait un goût de miel.*

Ici le temps avance grâce à l'implication temporelle que l'ordre temporel est le cas de *Max allumer une cigarette* par conséquent *Max inhaler la fumée*.

On voit que la première solution sémantique à l'ordre temporel ne suffit pas. On peut inférer d'ici qu'il faut renoncer à une solution qui passe exclusivement par des règles sémantiques associées aux temps verbaux : le passé simple n'est pas toujours associé à l'inférence en avant, et l'imparfait peut déclencher une inférence en avant.

**B.** L'encodage aspectuel de l'ordre temporel. Cette analyse reconnaît trois classes aspectuelles : états, activités et accomplissements/achèvements (Dowty). En parlant des relations entre l'ordre temporel et les classes aspectuelles Dowty observe que seuls les accomplissements et les achèvements font avancer le temps, alors qu'avec les états et les activités, le temps n'avance pas.

Si les états et les activités ne peuvent pas faire avancer le temps et déclencher l'ordre temporel c'est que les processus impliqués par ceux-ci n'ont pas de bornes initiales et de bornes finales. Ils peuvent entrer en relation de recouvrement. Par contre, les accomplissements sont marqués par une borne initiale et les achèvements par une borne finale. Mais il y a bien des exemples où le temps avance avec des états ou activités et le temps peut ne pas avancer avec les accomplissements/achèvements. Tout revient à dire que la solution aspectuelle n'est pas suffisante non plus et elle ne se justifie pas, parce que l'inférence en avant peut être causée par un état, l'inférence en arrière peut se réaliser avec un événement et l'indétermination temporelle peut être compatible avec les accomplissements /

achèvements. Il s'agit ici des exemples (VII), (VI) et (V) repris respectivement en (VIII), (IX) et (X) :

VIII. *Max alluma une cigarette. Le tabac avait un goût de miel.*

IX. *Socrate mourut empoisonné. Il but la cigüe.*

X. *Ce soir-là, notre héros but une bouteille de whisky et écrivit une lettre à Lady Ann.*

C. Solution discursive La sémantique du discours fait l'hypothèse que les relations de discours sont les relations entre énoncés qui expriment des événements et des états.

Les inférences directionnelles ( en avant et en arrière ) correspondent aux relations de discours : Narration (XI) et Explication (XII):

XI. *Max a poussé Jean (e1). Il est tombé (e2).*

XII. *Jean est tombé (e1) . Max l'a poussé (e2) .*

Suivant cette troisième solution le temps avance dans le récit. La caractéristique du récit est la Narration qui correspond à l'ordre temporel et relève l'inférence en avant. Autrement dit, quand deux énoncés dans un récit se suivent permettent d'inférer que la relation de discours qui les relie est Narration.

*Narration* (e1, e2) : dans un tel discours l'événement décrit par e1 précède temporellement l'événement décrit par e2.

Par contre, Explication représente l'ordre inverse (inversion causale) et relève l'inférence en arrière.

*Explication* (e1, e2) : si l'événement décrit par e2 cause l'événement décrit par e1, alors Narration est bloquée et l'événement décrit par e2 précède temporellement l'événement décrit par e1.

Si on prend l'exemple de la règle pousser-tomber : (x pousser y)... (y tomber), alors dans la Narration cette règle est convergente et elle est en conflit dans l'exemple d'Explication.

L'hypothèse traditionnelle est que le récit est caractérisé par l'ordre temporel, mais pour les tenants de la TP toute suite d'énoncés dans un récit n'implique pas Narration et l'ordre temporel peut apparaître dans d'autres formes de discours aussi.

L'ordre temporel ( Narration ) et l'inversion causale ( Explication ) ne sont pas les seules relations temporelles entre énoncés. Suivant la nature des événements et des états on envisage deux types de relations logiques différentes de la précédence immédiate (Narration) et de la causalité (Explication) : ce sont l'inclusion ( relation partie-tout) et le recouvrement temporel.

Ces relations logiques spécifient les relations de discours comme Elaboration, Arrière-plan et Résultat qui ont été définies dans la sémantique du discours notamment par Asher et Lascarides :

Les définitions traditionnelles à ces relations sont :

- dans l'Elaboration le deuxième événement est une partie du premier

XIII. *Guy passa une merveilleuse soirée. Il gagna un concours de danse.*

- dans l'Arrière-plan l'état ou l'activité du deuxième énoncé décrit le fond ou les circonstances dans lesquelles l'événement s'est produit :

XIV. *Jean entra. Marie téléphonait.*

- dans le Résultat l'événement décrit dans le premier énoncé a causé l'état du deuxième énoncé :

XV. *Max éteignit la lumière. La chambre était complètement noire.*

En partant des relations logiques et des relations de discours, le rapport entre eux se dessine de la manière suivante :

- Elaboration met en jeu la relation d'inclusion<sup>3</sup>(exemple XIV)
- Arrière-plan met en jeu l'inclusion ou le recouvrement<sup>4</sup> temporel (*L'orage touchait à sa fin lorsque nous sortions du cinéma*).
- Résultat met en jeu causalité<sup>5</sup> et précédence immédiate<sup>6</sup> (exemple IX).

Ces relations de discours engendrent une nouvelle propriété aspectuelle différentes de Narration et d'Explication : à côté de IAV de Narration et IAR d' Explication on distingue aussi l'inférence englobante (IE) (exemple XIV). Donc Arrière-plan et Elaboration sont une

---

<sup>3</sup> L'inclusion concerne la relation existant entre un événement ou un état et un autre événement, défini comme la partie du premier.

<sup>4</sup> Le recouvrement temporel intervient lorsque deux événements ou deux états ou encore un événement et un état sont dans une relation intermédiaire entre la précédence et l'inclusion : une partie seulement du premier événement ou état recouvre l'événement ou l'état du deuxième énoncé.

<sup>5</sup> La relation de causalité se produit entre événements, ou entre événements et états, lorsque le premier événement est à l'origine du second événement ou de l'état résultant.

<sup>6</sup> Dans la précédence immédiate où les événements sont contigus, ou l'intervalle qui les sépare est inférable » - Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle, modèle des inférences directionnelles*, chapitre 13, Paris, Kimé p.295-296.

IE à la différence de la détermination de la classe aspectuelle du deuxième énoncé. L'inférence englobante est attachée à l'imparfait [ $ie_{IMP}$ ] qui est considéré être un bon indicateur d'inclusion temporelle. Le Résultat correspond à une IAV.

Donc la sémantique du discours postule que les relations de discours sont les interprétations des énoncés. Alors que dans Moeschler et al. il est souligné l'idée que « les relations de discours sont le résultat de processus interprétatifs propres aux énoncés, mais l'interprétation des énoncés ne se réduit pas à la détermination de telles relations »<sup>7</sup>.

Pour être complète la solution sémantique de l'ordre temporel rencontre toujours la solution pragmatique.

**2.2 Les approches pragmatiques de l'ordre temporel** Cette seconde solution a recours à un principe expliquant l'effet en avant de l'ordre temporel dans le discours narratif par le maxime d'ordre, le principe d'informativité ou bien le principe de pertinence.

C'est Grice qui a formulé le premier l'explication pragmatique de l'ordre temporel. Selon cette formulation les relations de l'ordre temporel sont des implicatures conversationnelles, déclenchées par une maxime conversationnelle de manière : « Soyez ordonné ».

Cette vision de Grice a été reprise implicitement chez les néo-gricéens, notamment chez Levinson qui a donné une autre explication à l'ordre temporel en le liant avec le principe d'informativité fournissant un type particulier d'implicature. L'une des conséquences du principe d'informativité concerne la relation entre causalité et temporalité. Lorsque deux événements sont ordonnés dans le discours, l'interprétation temporelle est le résultat du principe d'informativité. L'absence de relation temporelle doit bloquer la lecture causale (mais il y a des cas où la relation temporelle est absente, alors que la relation causale est présente : exemple IX). Ces deux descriptions considèrent que les interprétations par l'ordre temporel sont des implicatures conversationnelles, c.à.d. le résultat des processus inférentiels. Mais « l'interprétation temporelle n'est pas une implicature conversationnelle, l'interprétation temporelle correspond à un enrichissement de la forme logique de la phrase et à un aspect du sens contribuant aux conditions de vérité de l'énoncé »<sup>8</sup>. Cette idée est développée par la TP.

---

<sup>7</sup> Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle, modèle des inférences directionnelles*, chapitre 13, Paris, Kimé p.307.

<sup>8</sup> Moeschler J. (2000), « L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux », dans Moeschler J. et Béguelin M.-J., *Référence temporelle et nominale*, Berne, Lang, p. 91.

La troisième voie d'une explication pragmatique est donnée justement par la TP qui ne laisse aucune lacune à la motivation. La TP dit que le destinataire ne fait pas d'efforts inutiles de traitement. Il mobilise les hypothèses contextuelles accessibles et actives dans le déclenchement des processus inférentiels, à l'origine des effets contextuels. Quand le destinataire arrête son processus de traitement, ça veut dire qu'il a obtenu au moins un effet contextuel.

Donc il faut savoir que si l'interprétation temporelle en avant est disponible, elle l'est pour des raisons de pertinence. Les travaux inclus dans la bibliographie défendent la thèse selon laquelle l'inférence en avant n'est pas une inférence par défaut, mais demande moins de condition pour être tirée. Elle est plus facilement accessible et c'est cette caractéristique qui donne l'impression d'être une inférence par défaut.

Après la présentation des solutions de l'ordre temporel dans la sémantique et la pragmatique on peut passer déjà à la description de l'information contextuelle et du modèle directionnel.

### **3. Modèle des inférences directionnelles**

**3.1 Hypothèses contextuelles.** La TP est marquée par la thèse de la sous-détermination de l'interprétation linguistique. Comment s'explique cette notion? Le problème est que les informations linguistiques ne suffisent pas, voilà pourquoi des informations non-linguistiques sont nécessaires pour expliquer le calcul des interprétations. L'intention informative du locuteur est accessible d'une manière inférentielle, c.à.d. elle est déclenchée par des informations encodées linguistiquement et d'autres informations non linguistiques constituant le contexte où s'interprète l'énoncé. Et cette communication non-littérale a lieu pour des raisons de la pertinence: moins d'efforts de traitement, plus d'effets cognitifs. Il en est de même pour les inférences directionnelles. Comme on a vu jusqu'à présent les informations linguistiques ( conceptuelle / procédurale ) et les solutions sémantique à l'ordre temporel ne suffisent pas compléter la question des inférences directionnelles. C'est ici que la TP intervient pour faire une distinction entre les informations contextuelles et les informations linguistiques.

Les hypothèses contextuelles ont un rôle décisif puisqu'elles valident les inférences directionnelles impliquées par les expressions linguistiques ou elles annulent ces inférences lorsque l'information contextuelle est contradictoire avec la direction du temps inférée du matériel linguistique. Pour qu'une hypothèse contextuelle puisse être construite sur la base d'une règle conceptuelle, il est nécessaire que la règle conceptuelle ne soit pas bloquée par une information procédurale (temps verbaux, connecteurs).

**3.2 Caractéristiques du modèle directionnel** L'idée-clé est que les inférences directionnelles sont le résultat de traits directionnels associés aux informations linguistiques (conceptuelle et procédurale) et aux hypothèses contextuelles. Les traits directionnels sont attachés aux expressions conceptuelles (les prédicats) et aux expressions procédurales (les temps et les connecteurs) et le rôle de l'hypothèse contextuelle est central pour définir la direction du temps.

La première caractéristique du modèle directionnel est une distinction de la nature forte / faible des traits directionnels. Ayant pour objet les éventualités, les informations encodées linguistiquement et accessibles contextuellement sont porteuses de traits directionnels faibles ou forts. La direction du temps est donnée par les traits forts, c.à.d. une suite de traits faibles n'est pas suffisante pour inférer une direction du temps. Mais si aucune information linguistique ne porte de trait fort, la direction du temps est inférée d'une hypothèse contextuelle. Quand une expression linguistique porte un trait directionnel fort et quand ce dernier est contradictoire avec une hypothèse contextuelle accessible, le trait linguistique fort est annulé par l'hypothèse contextuelle. Autrement dit, les hypothèses contextuelles gagnent toujours contre les traits directionnels linguistiques.

En ce qui concerne la notation de ces traits, il faut dire qu'il y a un système élaboré par convention : les traits forts sont notés en majuscule ([IAV]) et ([IAR]) et les traits faibles en minuscule ([iav]) et ([iar]), respectivement IAV/iav indiquant la direction en avant et IAR/iar la direction en arrière. Les déclencheurs des traits directionnels sont indiqués en indice comme il est présenté dans Moeschler et al.<sup>9</sup>:

- [iav<sub>PS</sub>] indique la directionnalité en avant de l'inférence déclenchée par le passé simple
- [iar<sub>QP</sub>] indique la directionnalité en arrière de l'inférence déclenchée par le plus-que-parfait,
- [IAV<sub>ET</sub>] indique la directionnalité en avant de l'inférence déclenchée par *et*

---

<sup>9</sup> Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle, modèle des inférences directionnelles*, chapitre 13, Paris, Kimé p.313.

- [IAR<sub>PQ</sub>] indique la directionnalité en arrière de l'inférence déclenchée par *parce que*
- [iav<sub>D</sub>] indique la directionnalité en avant de l'inférence déclenchée par l'ordre des énoncés
- [iav<sub>RC</sub>] et [iar<sub>RC</sub>] indiquent les directionnalités en avant et en arrière déclenchées par les règles conceptuelles.
- [IAV<sub>HC</sub>] et [IAR<sub>HC</sub>] indiquent les directionnalités en avant et en arrière déclenchées par les hypothèses contextuelles.

Tous ces traits directionnels faibles et forts se combinent en fait pour donner la direction temporelle de l'énoncé. Dans le discours l'interlocuteur est amené à faire des inférences directionnelles qui sont soit en avant soit en arrière ce qui constitue la deuxième caractéristique du modèle procédural. Le résultat de l'actualisation des traits directionnels est bien l'inférence directionnelle.

Ainsi une IAV est le cas lorsque deux énoncés sont en relation de Narration, et une IAR lorsqu'ils sont en relation d'Explication. Résultat donne lieu aussi à une IAV, alors que Elaboration et Arrière-plan sont définis négativement par l'absence d'inférence directionnelle (inférence n'est ni en avant ni en arrière).

Dans la plupart des cas d'interprétation, des régularités linguistiques et pragmatiques concernant les temps verbaux et les connecteurs sont apparentes. Les informations conceptuelles portent toujours des traits faibles, par ex. : dans un discours donné la suite *pousser... tomber* porte un trait faible en avant ( [iav] ) tandis que l'ordre inverse des prédicats *tomber... pousser* porte un trait faible en arrière ( [iar] ). Les informations procédurales encodent des traits directionnels faibles ou forts. Les temps verbaux encodent des traits directionnels faibles ( passé simple un trait [iav] et le plus-que-parfait un trait [iar] ). Par contre, les traits forts sont assignés aux hypothèses contextuelles et aux expressions procédurales propositionnelles (connecteurs): *et* porte un trait fort en avant [IAV], alors que *parce que* porte un trait fort en arrière [IAR].

En partant de ces informations, on peut faire un tableau des traits directionnels assignés aux expressions linguistiques :

Pousser (... tomber) - iav<sub>P</sub>

Tomber (... pousser) – iar<sub>T</sub>

Passé simple – iav<sub>PS</sub>

Plus-que-parfait – iar<sub>PQP</sub>

Passé composé – is<sub>PC</sub> (inférence statique)

Et - IAV<sub>ET</sub>

Parce que - IAR<sub>PQ</sub>

Donc en distinguant les informations linguistiques (qui se subdivisent en informations conceptuelles et procédurales) et les informations contextuelles, on constate qu'il y a une hiérarchie entre ces informations qui s'arrange de la manière suivante :

- I. L'information contextuelle est plus forte que l'information linguistique : en cas de conflit entre les informations linguistiques et contextuelles, ce sont les dernières qui gagnent toujours.
- II. L'information procédurale est plus forte que l'information conceptuelle.
- III. L'information procédurale propositionnelle est plus forte que l'information morphologiquement incorporée, c.à.d. les connecteurs gagnent sur les temps verbaux.

Les thèses du modèle directionnel qui montrent les différences entre traits directionnels faibles et traits directionnels forts sont formulées comme:

- a. Un trait fort annule un trait faible si leurs directions temporelles sont opposées.
- b. Pour être actif, un trait faible ou une suite de traits faibles doit être validé par un trait fort de même direction.
- c. Aucune direction du temps ne peut être inférée de traits faibles de même direction<sup>10</sup>.

Le point important devient la combinaison des trois types d'informations : l'information conceptuelle encodée dans le matériel linguistique (règle pousser-tomber), l'information procédurale encodée dans les temps verbaux et les connecteurs, l'information contextuelle accessible dans l'environnement cognitif. C'est sur la base de cette combinaison que les inférences directionnelles sont tirées.

**3.3 Le calcul des inférences directionnelles sur des exemples précis.** Le principe de l'analyse est de calculer la direction temporelle pour chaque énoncé et de combiner les résultats des directions temporelles les unes avec les autres. La procédure du traitement des inférences directionnelles se décrit par les cinq étapes suivantes, qu'on appelle algorithme d'assignation d'ID:

1. Assigner à l'énoncé E1 un trait directionnel porté par les expressions linguistiques.

---

<sup>10</sup> Moeschler J. (2000 ), « L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers Chronos* 6, p. 7.

2. Former une hypothèse contextuelle sur la base de l'expression conceptuelle, si possible.
3. Assigner à l'énoncé E2 un trait directionnel porté par les expressions linguistiques.
4. Calculer l'inférence directionnelle de discours E1-E2.
5. Valider l'inférence directionnelle par une hypothèse contextuelle accessible.

Maintenant voyons l'application de ces étapes sur un exemple précis :

*Jean tomba parce que Max l'avait poussé.*

1. Assigner un trait directionnel à E1. On commence le calcul par le premier énoncé (*Jean tomba*) d'où le trait faible en avant du passé simple (*tomba*) peut être inféré.

$tomba = iav_{PS}$

$E1 : [iav]_{E1}$

2. Former une hypothèse contextuelle : comme le trait du passé simple est faible [ $iav_{PS}$ ] aucune direction temporelle ne peut être tirée.
3. Assigner un trait directionnel à E2: Par contre, trois traits peuvent être tirés du second énoncé (*parce que Max l'avait poussé*) : a) un trait fort en arrière est porté par *parce que* [ $IAR_{PQ}$ ], b) un trait faible en arrière est porté par le plus-que-parfait [ $iar_{PQP}$ ], c) un trait faible en arrière est porté par le prédicat pousser [ $iar_{TP}$ ].

Parce que = [ $IAR_{PQ}$ ]

Avait V-é = [ $iar_{PQP}$ ]

Poussé = [ $iar_{TP}$ ]

Ces trois traits sont codirectionnels et comme il y a un trait fort, la direction temporelle de E2 est en arrière [ $IAR$ ] :

$E2 : [IAR_{PQ}] \& [iar_{PQP}] \& [iar_{TP}] = [IAR]$

4. Calculer l'inférence directionnelle du discours [E1-E2] : Dans les traits directionnels des deux énoncés c'est le trait fort [ $IAR$ ] du deuxième énoncé qui gagne et définit la direction temporelle en arrière du discours.

$[E1-E2] : [iav]_{E1} \& [IAR]_{E2} = [IAR]_{E1-E2}$

5. Valider l'inférence directionnelle par une hypothèse contextuelle : Pour que la direction du discours [ $IAR$ ] soit active, elle doit être confirmée par une information contextuelle. Celle-ci est disponible à partir de la règle tomber-pousser qui fournit une hypothèse contextuelle en arrière. Ainsi le trait fort en arrière est validé et la direction est bien en arrière : *si Max pousse Jean, alors Jean tombe ensuite* qui confirme l'interprétation acquise de [ $IAR$ ]<sub>E1-E2</sub>.

Les contre-exemples Il paraît que tout marche bien avec relèvement des inférences directionnelles dans toutes ces étapes mentionnées et aucun problème ne peut surgir. Mais ce n'est pas la vraie image d'état de choses puisqu'il y a bien des cas problématiques au niveau de la direction contradictoire des traits directionnels. On peut prendre comme un exemple la phrase suivante :

*Max poussa Jean, parce que Jean tomba.*

Dans le cas de cet énoncé on a deux interprétations possibles :

- 1) La direction de l'inférence est donnée par l'hypothèse contextuelle inférable sur la base de la règle conceptuelle *pousser-tomber* : l'interprétation est une IAV,
- 2) La direction de l'inférence est donnée par le trait fort de *parce que* : l'interprétation est donc IAR.

Dans la seconde solution on respecte le principe selon lequel les connecteurs gagnent sur les temps verbaux. Dans le cas de ces deux interprétations un minimum d'informations directionnelles doit être annulé. La première interprétation (IAV) contredit le trait fort en arrière du connecteur (*parce que*), mais est cohérente avec l'hypothèse contextuelle et le passé simple. Dans ce cas il est plus facile de tirer l'inférence en arrière bien qu'elle ne soit pas le meilleur mode de communication possible.

Ainsi de E1 (*Max poussa Jean*) on tire la direction en avant puisque le passé simple porte un trait faible en avant et *pousser* permet de tirer une hypothèse portant un trait fort en avant.

- a. poussa = [iaV<sub>PS</sub>]
- b. hypothèse tirée : [IAV<sub>PT</sub>]
- c. [iaV<sub>PS</sub>] & [IAV<sub>PT</sub>] = [IAV]

En E2 (*parce que Jean tomba*) plusieurs traits directionnels contradictoires vont être tirés : un trait fort en arrière (*parce que*), un trait faible en avant (*passé simple*) et un trait faible en avant (*pousser-tomber*).

- d. parce que [IAR<sub>PQ</sub>]
- e. tomba [iaV<sub>PS</sub>] & [iaV<sub>PT</sub>]

Parmi le conflit de cette directionnalité c'est le trait fort en arrière qui gagne et la direction de E2 est en arrière.

- f. [IAR<sub>PQ</sub>] & [iaV<sub>PS</sub>] & [iaV<sub>PT</sub>] [IAR]

Donc on a un conflit de deux traits forts : pour E1 la direction en avant et pour E2 en arrière. Comme le trait en avant de E1 provient d'une hypothèse contextuelle, c'est lui qui gagne et la direction du discours est en avant.

- g. E1\_[IAV<sub>PT</sub>] & E2\_[IAR] → E1-E2\_ [IAV]

**3.4 Optimalité et économie** Comme il y a plusieurs cas contradictoires des traits directionnels, la notion des principes d'optimalité et d'économie intervient.

Dans le cas de conflit entre les traits directionnels, l'accommodation pragmatique devient la seule voie pour sauver la situation. Pour rendre compte des exemples problématiques le principe d'optimalité émerge: une interprétation optimale minimise les conflits. La qualité d'un discours consiste à présenter le moins de conflits possibles entre traits directionnels : plus il y a de conflits entre traits directionnels, moins réussi sera le discours du point de vue de sa cohérence.

Le principe d'optimalité minimise les conflits entre les traits directionnels alors que le principe de l'économie minimise les efforts cognitifs. L'économie exige qu'aucun effort cognitif inutile ne soit pas dépensé dans l'interprétation de l'énoncé. Une pertinence optimale exige que les effets cognitifs compensent les efforts de traitement dans la compréhension de l'énoncé.

#### **4. Conclusion**

Comme on a vu la combinaison des données sémantiques et pragmatiques est indispensable pour le déclenchement des inférences directionnelles. Seules les solutions codiques de la sémantique n'étant pas suffisantes, la théorie de la pertinence intervient avec ses contributions pour donner une explication complète aux processus du déclenchement des inférences directionnelles en les motivant par la pertinence.

Les contributions de la TP au modèle directionnel ont été a) la distinction entre information procédurale / conceptuelle, b) l'attribution d'un rôle central aux hypothèses contextuelles, c) la vision erronée de l'appartenance à un discours spécifique, d) la distinction entre les lectures préférées des lectures non préférées.

Ainsi les inférences directionnelles résultent des traits directionnels portants des informations directionnelles qui sont attribuées aux informations linguistiques et aux informations contextuelles qui valident d'une manière décisive la direction temporelle des éventualités.

## 5. Bibliographie

- Moeschler J. (2005), « Connecteurs pragmatiques, inférences directionnelles et représentations mentales », *Cahiers Chronos* 12, 35-50
- Moeschler J. (2002), « Economy and Pragmatic Optimality : The Case of Directional Inferences », *GG@G (Generative Grammar in Geneva)* 3, 1-20.
- Moeschler J. (2000), « Le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers de linguistique française* 22, 57-100.
- Moeschler J. (2000), « L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux », dans Moeschler J. et Béguelin M.-J.. *Référence temporelle et nominale*, Berne, Lang, 71-105.
- Moeschler J. (2000), « L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles », *Cahiers Chronos* 6, 1-10
- Moeschler J. (2000 Mars), « Inférences directionnelle et autres objets temporels », *Recueil d'articles publiés et non publiés*, 97-116.
- Moeschler J. et al. (1998), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle, modèle des inférences directionnelles*, introduction, chapitres 7 et 13, Paris, Kimé.